

La Fête de la Nature

CDS – Environnement Pennes-Mirabeau

2013

Sur le parcours de la nouvelle ligne 400 000 volts Ponteau-Réaltor, une propriété discrètement négociée et détruite par RTE en 2012.

Contribuer à l'animation de la Fête de la Nature pour l'évènement international organisé par l'association fête de la nature, initiative du comité français de l'UICN et du magazine Terre Sauvage.

DOSSIER DE PRESSE

CDS – Environnement Pennes-Mirabeau
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
27 rue des genêts – 13170 Les Pennes Mirabeau



CDS - Environnement Pennes-Mirabeau

Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Siège social : 27 rue des genêts -13170 - Les Pennes-Mirabeau.

Siret : 538471657 00022 - APE : 9499Z.

Email : cds.pennesmirabeau@gmail.com/ Blog : <http://cds.pennes-mirabeau.com/>



Association « CDS Environnement Pennes-Mirabeau »

« La fête de la Nature »

Date : 24 et 25 mai 2013

NOTRE MOTIVATION

Lancer des actions pilotes pour l'environnement, « sensibiliser le public » avec des initiatives visant à prévenir les risques ou les conflits environnementaux, aider le dialogue entre les groupes locaux et encourager la gestion concertée des espaces sensibles.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de contribuer à l'animation de la Fête de la Nature pour l'évènement international organisé par l'association « Fête de la Nature », initiative du comité français de l'UICN* et du magazine Terre Sauvage. Un évènement programmé annuellement à l'occasion de la journée internationale de la biodiversité.

* **UICN** : réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France créé en 1992.



CDS - Environnement Pennes-Mirabeau

Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Siège social : 27 rue des genêts - 13170 - Les Pennes-Mirabeau.

Siret : 538471657 00022 - APE : 9499Z.

Email : [cgs.pennesmirabeau@gmail.com/](mailto:cds.pennesmirabeau@gmail.com) Blog : <http://cgs.pennes-mirabeau.com/>

L'OBJECTIF :

Sensibiliser périodiquement les citoyens à l'environnement, à l'écosystème, à l'éco-responsabilité et au développement durable.

LE PROGRAMME :

➤ Vendredi 24 mai à 20h00

Pour la 1ère fois aux Pennes-Mirabeau, sera présentée l'étude « *Vivre avec sous une ligne THT* » (Ligne à Très Haute Tension) réalisée par le CRIIEM. Dans le cadre du programme associatif 2013, l'association CDS Environnement Pennes-Mirabeau organise en partenariat avec le CRIIEM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques) et L'ADE 11 (Association pour la Défense de l'Environnement), une conférence/débat sur le thème :

« *Le développement durable, les transports d'énergie et la concentration de la production énergétique* ».

A la suite de cette conférence-débat, le public pourra assister à une démonstration d'allumage de néons (sans branchement) sous la ligne THT 400 000 volts Ponteau-Réaltor.

Rendez-vous

le 24 mai 2013 à 20h

Chalet Frédéric Mistral – Parc Victor MEILLAN

Vivre avec une ligne THT ?

(riirem
Centre de Recherche et d'Information
Indépendantes sur les Rayonnements
Electromagnétiques

vérifier si les conditions de vie et de travail sont identiques pour les personnes exposées aux lignes THT comparativement à celles qui ne le sont pas.

- Enquête réalisée en février 2008
- 300 enquêteurs
- 3 000 personnes exposées
- Plus de 1 000 personnes constituant la population témoin non exposée



Les champs magnétiques allument les néons

Intervenants :

- Le CRIIEM avec Mme Catherine GOUHIER, Secrétaire Générale et diplômée de la Faculté des Sciences de Nantes et consultante en environnement électromagnétique.

- ADE 11 avec M. Marius CANGIANO, spécialisé dans les mesures CEM agréé par le CRIIEM

- Maître Alain ROUSTAN, avocat au barreau d'Aix-en-Provence.

- Christian KERT, député des BDR et auteur d'un rapport sur l'enfouissement de la THT à l'Assemblée Nationale.

- M. Michel AMIEL, Maire des Pennes-Mirabeau.

- RTE, Direction régionale.

Organisation :

- Animateur : DJ Station - Christophe RASA

- Relation presse : Romain AMARO



CDS - Environnement Pennes-Mirabeau

Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Siège social : 27 rue des genêts -13170 - Les Pennes-Mirabeau.

Siret : 538471657 00022 - APE : 9499Z.

Email : [cds.pennesmirabeau@gmail.com/](mailto:cds.pennesmirabeau@gmail.com) Blog : <http://cds.pennes-mirabeau.com/>

➤ Samedi 25 mai à 14h00

Depuis plus de 12 ans, le réseau ECOFORUM organise une marche pour l'environnement, la santé, la solidarité et le cadre de vie. Pour l'occasion, au départ des Pennes-Mirabeau un car de 60 personnes se rendra à Marseille pour participer à cet évènement qui partira du haut de la Canebière.

Ensemble, nous ferons pression envers les politiques pour une ville plus juste et plus écologique. Cette année, nous dirons NON à la Ligne THT 400 000 volts Ponteau-Réaltor qui menace la santé et le cadre de vie et dont actuellement 8 lignes à très haute tension traversent la commune et surplombent de nombreuses familles.



NOTRE HISTOIRE :

Dans les années 1970, EDF-RTE a obtenu une D.U.P (Déclaration d'Utilité Publique) pour y construire une ligne à double circuit « Lavéra-Réaltor » en tension maximum de 380 000 volts. Suite au choc pétrolier de l'époque, EDF-RTE a fait le choix d'équiper et d'exploiter cet ouvrage en tension 225 000 volts durant 4 décennies. Suite aux intempéries neigeuses de 2008 et l'annulation par le conseil d'état de la DUP du Verdon, RTE réorganise son maillage pour renforcer le réseau électrique du sud-est de la France.

En 2009, RTE transforme l'armement de l'ouvrage équipé en 225 000 volts pour le rééquiper en tension de 400 000 volts. Ce n'est pas anodin pour un ouvrage autorisé en 380 000 volts Maximum et équipé d'un armement en 225 000 volts lors de sa construction. Réalisant ainsi une modification importante assujettie au code de l'environnement (article 121-8) par la réalisation préalable d'une étude d'impact environnementale et à laquelle RTE se soustraira discrètement.

En 2011, RTE porte en référé les riverains vivant sous la ligne Lavéra-Réaltor pour obtenir une servitude en 420 000 volts et y détruire toute la végétation. Le tribunal de grande instance déboutera le de sa demande en septembre 2011 et avril 2012.

Malgré cela, RTE essaiera encore de passer en force pour enfin pouvoir exploiter la ligne en tension 420 000 volts.

Sous couvert d'un danger imminent et avec le recoure de l'administration (sous-préfet d'Aix en Provence et de la force publique), Les comparses pénétreront dans les parcelles, portant atteinte au droit des propriétés, commettant l'irréparable délit de la voie de fait. De plus incapable de nous fournir un décret qui lui permettant de nous voler les 1 mètre supplémentaire sur ce, que l'autorisait l'arrêté technique du 17 mai 2011 du code de l'environnement pour un élagage en tension de 225 000 volts et effectué sous un calcul frauduleux d'une ligne de charge en 420 000 volts ?..... Prennent-ils les citoyens pour des crétins !

Aussi, les riverains regroupés au sein de l'association « **CDS Environnement Pennes-Mirabeau** » Demanderont justice et réparation, ils porteront l'administration devant le juge judiciaire.

Le 24 mai avec le CRIIREM nous dévoilerons les risques environnementaux de vivre sous une THT. Le 25 mai 2013 à Marseille, Les adhérents du CDS Environnement Pennes-Mirabeau manifesteront au côté des associations environnementales pour dévoiler au grand public l'attitude de l'administration et les méthodes Bolchéviques du réseau de transport électrique (RTE).